

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 DECEMBRE 2022

**NOMBRE**

Des conseillers en exercice	25
De présents	19
De votants	23

**OBJET**  
N°2022-12-9

Election d'un 7<sup>ème</sup> Adjoint

L'an deux mille vingt deux, le douze décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M.ALLIERI Gérard, Maire.

Etaient présents : MM.ALLIERI-BASSO-LENOBLE-Mme FERNANDEZ-AUBERTOT-M.PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-M.SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mme USELDINGER-M.LAPUH-Mmes PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-PERREY-COMMITO-ZANCHIN

Excusés :

Mme HENRY ayant donné pouvoir à M.PERREY  
M.SULLI ayant donné pouvoir à M.SIBELLA  
Mme GRANDMOUGIN ayant donné pouvoir à M.ALLIERI  
M.TURCHI ayant donné pouvoir à M.PESCE

Absentes : Mmes RUETTE-TYDEK - FONDEUR

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée à la porte de la Mairie le 15 décembre 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 5 décembre 2022.

Le Maire,



Monsieur le Maire rappelle que suite au renouvellement du Conseil Municipal du 15 mars 2020, le nombre des adjoints a été fixé à 7 par délibération du 28 mai 2020.

7 Adjoints ont été élus le 28 mai 2020. Malheureusement, Monsieur Jean-Pierre AUBERT, 7<sup>ème</sup> Adjoint, est décédé le 21 Avril 2021.

Le Conseil Municipal va procéder ce jour à l'élection d'un nouveau 7<sup>ème</sup> adjoint.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection de ce 7<sup>ème</sup> adjoint. Il rappelle que, lorsque l'élection d'un adjoint se déroule au scrutin uninominal, celui-ci est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L2122-4, L2122-7, L2122-7-1 et L2122-7-2 du CGCT).

Le Conseil Municipal a désigné deux assesseurs : M.COMMITO et Mme BERTRAND.

Après appel à candidature, Monsieur Arraud TUBBÉ candidat.

REÇU EN PREFECTURE

le 13/12/2022

Application enregistrée sur [legite.com](http://legite.com)

Le Conseil Municipal,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-7-2,

Vu la délibération du 28 mai 2020 fixant à 7 le nombre des adjoints pour la Commune de LEXY,

Vu la vacance du poste de 7<sup>ème</sup> adjoint engendrée par le décès de Monsieur Jean-Pierre AUBERT,

Procède aux opérations de vote pour l'élection d'un adjoint dans les conditions prescrites par les articles L2122-4 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les résultats du premier tour de scrutin :

-Nombre de votants : 23

-Bulletins blancs ou nuls : 0

-Suffrages exprimés : 23

-Majorité absolue : 12

Nombre de voix obtenues :

M.Arnaud TURCHI : 23

Monsieur Arnaud TURCHI, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé en qualité d'adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions dans l'ordre du tableau :

Monsieur Arnaud TURCHI, 7<sup>ème</sup> adjoint



Le Maire,

Gérard ALLIERI

REÇU EN PREFECTURE

le 13/12/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-054-2154 03148-20221212-2022\_12\_9-0